

## 68 Geispitzen

15 juillet 2008. Explosion d'un transformateur contenant du PCB ; 34 des 170 kg de diélectrique ne sont pas retrouvés. (fiche accident ARIA n° 34893).

N°34893 - 15/07/2008 - FRANCE - 68 - GEISPITZEN

D35.13 - Distribution d'électricité

Un transformateur explose et s'enflamme à 10h15, projetant de l'huile autour du local. De la cuve percée, du diélectrique se déverse aussi sur le sol et dans le réseau d'assainissement unitaire communal par les avaloirs. Le système de détection des défauts du réseau 20 kV alerte le service de l'électricité qui envoie un technicien localiser l'incident. Parallèlement, des voisins préviennent les pompiers qui interviennent à 10h30 avec des moyens classiques. Une CMIC éteint le feu 10 min plus tard avec un extincteur à poudre. Les secours notent l'ouverture de la porte du local lors de l'incident, ainsi que la présence d'huile sur la chaussée et dans un regard d'eaux pluviales mal entretenu et colmaté ; un débordement étant redouté, une équipe risque chimique appelée en renfort d'une ville voisine pompe 50 l d'huile dans le regard. Des agents du service de l'électricité sur place à 11h05 ne peuvent donner une information précise sur la présence ou non de PCB dans l'appareil en service depuis 1965. Des prélèvements pour analyses sont effectués. Les lieux nettoyés, l'intervention des secours s'achève vers 13h10. Par précaution, les médecins examinent 19 personnes (15 pompiers, 2 témoins et 2 gendarmes) qui feront également l'objet d'une prise de sang le lendemain matin.

La présence de PCB sera finalement confirmée à l'inspection des IC (IIC) à 17h30 ; l'huile en contient 89 g/kg, concentration supérieure aux 50 mg/kg nécessitant une dépollution des matériels contaminés. L'huile pompée et les déchets pollués récupérés par les secours sont transférés et isolés sur un site approprié. Pour prévenir toute pollution supplémentaire éventuelle liée aux PCB, des arbres proches sont abattus et une bande de sol (3 x 1,5 m) atteinte par des projections d'huile est décapée sur 40 cm avec transfert sur le site pré-cité des terres excavées et du transformateur. Le 16/07, le service de l'électricité réalise des prélèvements du revêtement de chaussée pollué, puis le fait recouvrir par une bâche, tout en informant l'IIC de la découverte par ses agents sur le transformateur d'une étiquette blanche non réglementaire (jaune contient PCB / verte n'en contient pas) de vérification datant de 2001 mentionnant la présence possible de PCB. Sur demande de l'IIC, des analyses de dioxines dans les suies sont réalisées le 17/07 (2,6 à 2,8 ng/m<sup>2</sup> inférieur à 25 ng/m<sup>2</sup> EPA). **In fine, 34 des 170 kg de diélectrique n'ont pas été retrouvés** : transfo. sous-rempli, pertes dans les déchets, l'environnement, combustion... ?

La présence de PCB n'étant pas connue au début des faits (mauvaise communication pompiers / exploitant), les secours n'ont pas pris toutes les précautions nécessaires lors de l'intervention : eaux de nettoyage rejetées dans le réseau, intervenants sans vêtements de protection adaptés, personnes sur les lieux (force de l'ordre, voisins) non écartées par précaution... La présence de PCB avérée, toutes les personnes exposées aux fumées de l'incendie sont placées sous surveillance.

### 68 - GEISPITZEN

35.13 - Distribution d'électricité

15/07/2008

À 10 h 15, un transformateur explose et s'enflamme, entraînant des projections autour du local et un déversement d'huile, dont une partie s'écoule dans le réseau d'assainissement unitaire communal par les avaloirs. Des voisins alertent les pompiers qui interviennent à 10 h 30 avec des moyens classiques. Une CMIC éteint le feu 10 min plus tard avec un extincteur à poudre. Les secours notent la présence d'huile sur la chaussée et dans un regard d'eaux pluviales mal entretenu et colmaté ; un risque de débordement étant redouté, une équipe spécialisée dans le risque chimique, appelée en renfort d'une ville voisine, pompe 50 l d'huile dans le regard. Contrairement aux premiers agents sur place à 11 h 05, le service de distribution de l'électricité ne confirme pas la présence de PCB dans l'appareil en service depuis 1965. Des prélèvements pour analyses sont effectués. Les lieux nettoyés, l'intervention des secours s'achève vers 13 h 10. Par précaution, les médecins examinent 19 personnes (15 pompiers, 2 témoins et 2 gendarmes) qui ne présentent aucun symptôme. Une prise de sang sera effectuée sur chacune d'elles le lendemain matin.

La présence de PCB est finalement confirmée à l'inspection des IC (IIC) à 17 h 30 ; l'huile contient 89 g/kg de PCB, concentration très supérieure au seuil des 50 mg/kg nécessitant une dépollution des matériels contaminés. L'huile pompée et les déchets pollués récupérés par les secours sont transférés et isolés sur un site approprié.



Pour prévenir toute pollution supplémentaire éventuelle liée aux PCB, une bande de sol atteinte par des projections d'huile a entre temps été décapée sur 20 cm avec transfert sur le site précité des terres excavées et du transformateur. Le 16/07, le service de distribution de l'électricité réalise des prélèvements complémentaires du revêtement de chaussée pollué, puis le fait recouvrir par une bâche, tout en informant l'IIC de la découverte par ses agents sur le transformateur d'une étiquette blanche non réglementaire (jaune contient PCB, verte n'en contient pas) de vérification datant de 2001 mentionnant la présence possible de PCB. À la demande de l'IIC, des analyses de dioxines dans les suies sont réalisées le 17/07.

La présence de PCB n'étant pas connue au début des faits (mauvaise communication pompiers-exploitant), les secours n'ont pas pris toutes les

précautions nécessaires lors de l'intervention : eaux de nettoyage rejetées dans le réseau, intervenants non équipés de vêtements de protection adaptés, personnes sur les lieux (force de l'ordre, voisins) non écartées en conséquence. La présence de PCB avérée, toutes les personnes exposées aux fumées de l'incendie sont prises en charge et placées sous surveillance médicale.